



De Christian PEUTOT, Maire,
Aux membres du Conseil Municipal
PAROISSIEN Martine
MIGEON Romain
BADJA Marie
CRUSSY Patrice
GAFFEZ Sandrine
CHANTEREAU Guillaume
JARNO Priscillia
BRUN Gérard
DECLEMY Elodie
PILA Jordan
VASILJEVIC Patricia
SCHLUMBERGER Denis
ROUX Marie-Ange
ROUILLARD Sylvain

CONVOCATION A LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 20 MARS 2026 A 20 H A LA MAIRIE

- 1- Nomination du secrétaire de séance.
- 2- Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 03/03/2026.
- 3- Installation du Conseil Municipal (article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales - C.G.C.T.).
- 4- Election du Maire.
- 5- Désignation du nombre d'adjoints.
- 6- Elections des Adjoints.
- 7- Lecture et remise d'une copie de la Charte de l'Elu Local avec signatures.
- 8- Vote des indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints au Maire et des conseillers municipaux délégués.
- 9- Délégations du Conseil Municipal au Maire (article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : C.G.C.T.) pour toute la durée du mandat.
- 10- Délégation du Conseil Municipal au Maire pour solliciter toutes demandes de subventions auprès de l'Etat (D.E.T.R.-Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux/D.S.I.L.-Dotation de Soutien à l'Investissement Local/Fonds Verts) pour toute la durée du mandat.
- 11- Délégations du Conseil Municipal au Maire portant autorisation générale de poursuites pour toute la durée du mandat.
- 12- Délégation du Conseil Municipal au Maire des décisions d'admission en non-valeur (A.N.V.) des créances irrécouvrables de faible montant pour toute la durée du mandat.
- 13- Vote du transfert des excédents du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (BA 33100 SPANC FAY-LES-NEMOURS) au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours (S.M.E.A.P.N.).
- 14- Vote du transfert de biens au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours (SMEAPN).
- 15- Désignation d'un Conseiller Municipal (titulaire et suppléant) chargé de la Commission de Contrôle chargée de la régularité des Listes Électorales (C.C.L.E.).
- 16- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres et d'Ouverture des plis (C.A.P.-C.O.P.).
- 17- Désignation des membres dans les Commissions Communales :
 - Social, scolaire, Conseil Municipal des Jeunes.
 - Culture – Animations – Tourisme – Patrimoine – Sports.
 - Commission Communale des Impôts Directs.
 - Urbanisme.
 - Travaux (intérieurs-extérieurs) – Sécurité – Patrimoine – Environnement.
- 18- Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant représentant la commune au Comité de Territoire du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.).

- 19- Désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents qui représenteront la commune au Comité National d'Actions Sociales (C.N.A.S.).
- 20- Désignation du Correspondant Défense.
- 21- Désignation du Correspondant Sécurité Routière.
- 22- Désignation du Correspondant Incendie et Secours.
- 23- Désignation d'un représentant au Groupement d'Intérêt Public I.D.77.
- 24- Divers.



**Le Maire,
Christian PEUTOT**

30, Rue Grande 77167 Fay – Lès – Nemours
Tel : 01.64.28.10.76.
E-mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr